



PRATIQUE DE L'ÉQUITATION

INFORMATION ET SIGNALÉTIQUE

- disposer des affiches rappelant le port du masque obligatoire pour toutes personnes âgées de six ans et plus, sauf en action d'équitation, disponibles sur : mediacub.ffe.com[1],
- panneaux d'information à disposer aux entrées des espaces d'activités afin d'expliquer clairement les indications pour respecter les règles de distanciation physique,
- prévoir un sens de circulation des personnes et des cavaliers avec flèches matérialisées.

PRECAUTIONS SANITAIRES

- les cavaliers doivent se présenter avec casques et masques personnels,
- prévoir un lavabo extérieur avec savon dès le parking et recommander le lavage de mains à l'arrivée et au départ de chaque personne,
- gel hydroalcoolique à disposition de tous et en permanence,
- boîtes de masques à disposition,
- désinfection du matériel prêté après chaque période de forte affluence,
- nettoyer et désinfecter régulièrement des toilettes,
- chaque enseignant se présente avec son propre matériel et prend en charge un groupe dédié.

ORGANISATION

- conditions de pratique définies par le dirigeant de l'établissement en conformité avec les décisions sanitaires déclinées pour le sport,
- les manèges non entièrement clos sont considérés comme ERP de type PA,
- distanciation interpersonnelle (2 mètres d'intervalle entre les montures en déplacement sauf lorsque par nature l'activité ne le permet pas),
- prévoir un point d'information par les enseignants avant chaque reprise rappelant les gestes barrières et les règles de distanciation,
- organiser le parking pour favoriser la bonne circulation des personnes,
- bloquer ouvertes toutes les portes des espaces accessibles,
- favoriser un accueil extérieur des cavaliers. En cas d'accueil intérieur type bureau, 2 personnes maximum comprenant le dirigeant ou le moniteur avec un cavalier,
- privilégier les appels téléphoniques et le site internet du club pour diffuser les informations,
- prévoir des poubelles à pédales ou ouvertes pour jeter masques et gants ; les vider tous les jours.



PROTOCOLE SANITAIRE POUR LES ACTIVITES EQUESTRES

CONSIGNES CAVALIERS

- respecter les horaires de reprises à l'arrivée et au départ,
- respecter strictement les gestes barrières,
- éviter tout contact physique,
- porter obligatoirement un masque pour les personnes âgées de 6 ans et plus, sauf en action d'équitation,
- se laver les mains en arrivant et en partant avec du savon ou du gel hydroalcoolique,
- utiliser le gel hydroalcoolique mis à disposition,
- suivre la signalétique du club pour assurer les mesures de distanciation,
- prévoir sa gourde d'eau.

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades

Source : Santé Publique France

¹ <https://medioclub.ffe.com/>